



COMMUNE  
DE SALVAGNAC

**Nombre de conseillers :**

En exercice : 15

Quorum : 8

Présents : 15

Votants : 15

Procurations : 0

Absents : 0

**Date de convocation :**

18/03/2026

**Date d'affichage :**

18/03/2026

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL  
DE LA COMMUNE DE SALVAGNAC

Envoyé en préfecture le 23/03/2026

Reçu en préfecture le 23/03/2026

Publié le

ID : 081-218102762-20260322-DEL\_2026\_05-DE



N° 2026.05

L'an deux mil vingt-six, le 22 mars à 11h30, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la Présidence de Monsieur Fabien FENESTRE, Maire.

**Présents :** M. FENESTRE Fabien, M. LOGER Maxime, Mme ALBAULT Edwige, M. MIRAMOND Bernard, Mme TARRIERE Val, M. GERAUD Yves, Mme BENESCHI Isabelle, Mme AUBERTIN Sonia, M. SEGUIGNES Yannick, M. DELAUNÉ Mickaël, M. MAURUC Pascal, Mme ROBERT-LAFON Marylène, Mme LAFON Audrey, M. GAILLARD Yannick, Mme BLOMME Léa.

**Absent ayant donné procuration :**

**Absents :**

**Secrétaire de séance :** M. Maxime Loger

**OBJET : DETERMINATION DU NOMBRE DES ADJOINTS**

VU le code général des collectivités territoriales, et notamment l'article L.2122-2 et suivants ;

CONSIDERANT que le conseil municipal détermine le nombre des adjoints au maire sans que ce nombre puisse excéder 30 % de l'effectif légal du conseil municipal ;

CONSIDERANT que le conseil municipal compte 15 membres.

Le Conseil, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

DECIDE la création de quatre postes d'adjoints.

Le Maire,  
CERTIFIE sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché ce jour au siège de la collectivité  
INFORME que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Toulouse, dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois, an, susdits.

Pour extrait conforme et exécutoire,

Le Maire,



Fabien FENESTRE

Le Secrétaire de Séance,

Maxime LOGER